



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 09 mars 2024

Début du C.A. 9h

Membres d'ECCLA et du CA présent(e)s : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Christine BLANCHARD, Philippe CAZAL, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Mariette GERBER, Eric LAPORTE, Martine LAUTREN, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT

Membres du CA excusés : Dominique CLEMENT, Françoise RECAMIER, Catherine VERGER-VIALA

Membre du C.A. absent : Michel BERNARD

Merci à tous les adhérent(e)s qui se sont excusé(e)s

➤ **Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 09/12/23**

Pour information, ECCLA a participé à 52 réunions du 09/12/23 au 09/03/2024... en juste 3 mois donc !

Les réunions mensuelles : CDPENAF, et CODERST ainsi que CDNPS se sont déroulées sans dossiers conflictuels.

En CDNPS, suite à la demande d'ECCLA, une clarification de la méthode employée pour examiner les dossiers passant en commission au titre de la Loi Littoral a été présentée en février 2024. Pour ceux que cela intéresse, il est communicable sur demande.

Le CESE est chronophage... Beaucoup de réunions, pas trop de résultats concrets. Un examen des cahiers écrits par les gilets jaunes stockés aux Archives Départementales de l'Aude a été autorisé par le CESE. Maryse et Eric se sont proposés pour faire une partie du travail de recensement des doléances.

Déchets

- **Combustibles solides de récupération :**

Une journée entière, le 23 janvier à Narbonne, pour mieux comprendre où en est cette filière émergente. Maryse a participé à la table ronde finale au nom de FNE pour exprimer le point de vue associatif. En fait il s'agit de récupérer encore ce qui peut l'être pour envoyer un minimum de déchets à l'enfouissement. Il s'agit surtout de récupérer de la chaleur et pas de faire encore de l'électricité. Intéressant pour le milieu industriel qui a des gros besoins de chaleur, mais attention à ne pas foncer vers des investissements trop importants (pompe à déchets). Et pour en savoir plus : <https://www.cycl-op.org/articles/h/journee-technique-sur-les-csr.html> ainsi que <https://www.eccla-asso.fr/29-03-24-bilan-de-la-journee-technique-sur-les-csr/>

- **Comité régional déchets :**

Réunion annuelle sur le bilan du plan régional déchets. Elle s'est tenue le 4 décembre à Narbonne. La particularité de cette année, c'est la modification du SRADETT sur l'aspect déchets. Et pour en savoir plus :

- **Projet de déchetterie à Luc sur Orbieu :** Cet inquiétant projet de 8500m² se positionne sur des terrains communaux situés dans l'ancien lit du Tourrenc. Le PPRI sur cette zone est cours. Un recours au T.A. a été fait par l'Association Tourrenc/Orbieu présidée par Paulette qui sont totalement opposés à cette construction dangereuse car située dans une zone inondable. ECCLA émet un avis à la consultation publique <https://www.eccla-asso.fr/19-01-2024-avis-eccla-sur-le-projet-de-dechetterie-a-luc-orbieu>

Eau

- **Comité Sécheresse de l'Aude :** Depuis début mai 2023, ECCLA est membre de ce Comité. Au vu de la situation plus qu'alarmante dans le département de l'Aude, ce Comité s'est réuni de façon hebdomadaire en 2023.

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques 170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne
Tél. Fax : 04 68 41 75 78 Courriel : eccla@wanadoo.fr Site internet : eccla-asso.fr

Il a très peu plu cet hiver notamment sur le littoral audois qui reste en zone de crise. Cette situation inédite à ce jour est très préoccupante et qui augure bien mal de l'avenir...

- *MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature) :*

C'est l'instance de coordination entre services de l'État et établissements publics, chargée de la déclinaison départementale des politiques de l'eau et de la biodiversité pour le compte de l'État.

Les objectifs visés sont : le respect des engagements communautaires et l'atteinte des objectifs fixés par le ministre en charge de l'écologie ; l'articulation des outils régaliens, de gouvernance, de planification et financiers pour atteindre les objectifs fixés ; la coordination des acteurs pour rationaliser l'action publique, assurer une transversalité de l'approche par le milieu naturel (eau et biodiversité) et intégrer ces enjeux dans les autres politiques sectorielles (urbanisme, santé, agriculture, etc.) ; la connaissance, l'évaluation et la communication sur les enjeux et les résultats de la politique de l'eau et de la biodiversité. Plusieurs réunions ont été organisées et auxquelles ECCLA a participé. A noter, : la Chambre d'Agriculture propose la créations de retenues nouvelles pour irriguer alors qu'il existe de nombreuses retenues anciennes qui ne sont plus exploitées.

- *CLE BVA :*

Suite au décès de Lucette Zeller, ce sont Paulette, Christine B et Catherine qui vont reprendre les réunions et les dossiers sur ce sujet. Lucette était également Présidente de l'association AENC, très active sur les BVA et Cuxac d'Aude. Martine Lautren la remplace à ce poste. Elle manifeste son souhait participer aux réunions concernant la BVA. En charge donc pour les intéressées de communiquer entre elles et de se répartir les réunions/sollicitations pour ce territoire.

Apparemment, le SMMAR est en train d'envisager de faire un seul grand SAGE pour toute l'Aude. La question a été posé à tous les SAGE existant dans l'Aude, enfin presque, et ce n'est pas une question simple : mixer la nécessité de la proximité avec la nécessité de la cohérence.

- *CLE Salses Leucate :*

C'est une plénière avec réélection du Président, Mr Py (Maire de Leucate) et la constitution d'un « nouveau Bureau » ECCLA regrette ne nouvelle fois qu'une association d'environnement n'ait pas été retenue au vu des enjeux existants sur cette CLE. Chasseurs et pêcheurs ont donc été élus au Collège « utilisateurs » ECCLA s'abstient.

Les fonctionnements et actions de cette CLE, au sentiment d'ECCLA, semblent vraiment très opaques. Pour le barrage à poissons de la Corrège, l'AP d'interdiction du Préfet devrait paraître courant 2024 ? A noter, des actions notables d'enlèvements de plus de 20 épaves de bateaux ont été effectués sur l'étang.

- *CLE du Fresquel :*

ECCLA y est nouvellement nommé. Plusieurs réunions de bilan d'état des lieux et des fonctionnements/comportements de l'alimentation en eau du Fresquel par ses bassins versants notamment en période de sécheresse. Une concertation récente a été organisée sur la faisabilité de créer un « SAGE Aude global », réunissant les SAGES existants et couvrant aussi les zones sans SAGES...

Energies

- *Photovoltaïque :*

o *Méga- projet sur Fabrezan/Lézignan*

Un projet de 220 hectares Un collectif a été créé suite à la lettre ouverte a envoyée par ECCLA aux Maires et aux élus audois afin de les alerter sur la consommation excessive d'espaces agricoles, naturels ou forestiers et les atteintes à la biodiversité induites par les méga-projets en instruction. Ce collectif est animé par l'association DDCM de Ferrals/Lézignan.

<https://www.eccla-asso.fr/13-11-2023-lettre-ouverte-sur-les-problematiques-des-panneaux-photovoltaiques-dans-laude/>

o *Zones d'accélération des ENR :* peu de communes ont répondu dans les temps mais l'Etat leur accorde des délais supplémentaires

- *Agri-photovoltaïque* : La loi APER permet de ne pas décompter, pour les calculs concernant le ZAN, les zones occupées par des parcs PV et agri-PV sous certaines conditions. Un nouveau décret est attendu sous peu à propos du recouvrement maximal (% du sol couvert en permanence par les panneaux).
- *Terristroy* : c'est un service internet de la région Occitanie, pour assos et collectivités qui fait le bilan de la consommation/production de l'énergie
- *Energie éolienne gènes* :
AG Soleoc (montage citoyen de système coopératif des dossiers (terrains communaux Ornaisons, Tournissan, Ferrals, St Laurent Cabrerisse). ECCLA y a participé.
- *Energie éolienne en mer* :
Rappelons qu'un Débat Public est en cours simultanément sur toutes les façades maritimes de France, dont notre façade méditerranéenne. Il concerne à la fois les documents stratégiques de façade (incluant les zones de protection fortes) et les implantations d'éoliennes en mer à l'horizon 2030 puis 2050.
Le projet éolien a pris plus de 6 mois de retard ; nous devrions déjà avoir le lauréat et en fait le cahier des charges n'est même pas finalisé et donc l'appel d'offre définitif pas lancé.
Pendant RTE avance sur le raccordement des éoliennes en mer industrielles à venir. Elle prévoit d'emblée le raccordement pour le premier appel d'offre de 250 MW et son supplément de 500 MW.
- *Concertation territoriale 11* :
Mise en mouvement vers une transition écologique, mise en route vers la transition (COP régionale, économies en eau, transports, énergie, déchets, ...). Cette mise en route se décline au niveau départemental. Nous avons été invités à une première réunion en décembre.
- *PCAET De Lézignan* : ECCLA a signalé à la Communautés de communes qu'elle n'y avait pas été associée... !

Espaces naturels/Biodiversité

- *NATURA 2000* : De nombreux COPILs de divers sites ont eu lieu en début 2024, certains ne s'étaient pas réunis depuis 2022. Ce sont des COPILs annuels qui dressent le bilan « annuel... » de ces espaces naturels.
A savoir que l'Etat par Décret du 01/01/2024 a transféré ses compétences de gestion aux Régions. Ce sont maintenant elles qui pilotent les Natura 2000. Sur les Copils des étangs littoraux tous constatent une importante croissante de la salinité due à la sécheresse et une dégradation des lagunes
 - Basse Vallée de l'Aude (Catherine) : 2 informations importantes : la disparition importante des poissons (surtout l'alose) due à l'absence de la continuité écologique (surtout à cause du barrage antisel) . Des passes à poissons vont être mises. La qualité des eaux très détériorée (présence d'arsenic et de métolachlore). Etudes à venir (Ifremer, OFB).
 - Campagnol, (Dominique) : Connaître les apports en eau et en polluants à Campagnol pour mieux les gérer : mailto:///C:/Users/Admin/AppData/Roaming/Thunderbird/Profiles/ilxac4b5.default-release/Mail/pop.orange.fr/Inbox.sbd/Actus%20ECCLA.sbd/ECCLA%20Dossiers%20th%E9matiques.sbd/Environnement%20Espaces%20natf0ae028e.sbd/Natura%202000%20+%20CLE%20Salses?number=435&part=1.2&filename=Compte%20rendu_CoPil4.pdf&type=application/pdf
 - Etangs Narbonnais : <https://acrobat.adobe.com/link/review?uri=urn%3Aaid%3Aascds%3AUS%3A5ab53676-d39e-4b64-a3f7-6b2eb940dc49>
 - Marais Narbonnais (Dominique) : Le diaporama présenté lors du COPIL est disponible sur le site du Parc : <https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/etangs-du-narbonnais>
mailto:///C:/Users/Admin/AppData/Roaming/Thunderbird/Profiles/ilxac4b5.default-release/Mail/pop.orange.fr/Inbox.sbd/Actus%20ECCLA.sbd/ECCLA%20Dossiers%20th%E9matiques.sbd/Environnement%20Espaces%20natf0ae028e.sbd/Natura%202000%20+%20CLE%20Salses?number=439&part=1.2&filename=CR_COPIIL_EN-jan-2024.pdf&type=application/pdf
 - La Palme (Christine R.) : Le diaporama présenté <https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/docob-etang-de-la-palme> et le Volume 1 du DOCOB, intégrant notamment les mises à jour des inventaires habitats et oiseaux <https://www.swissstransfer.com/d/9da4c627-73e9-4f53-a9aa-9f1602f46f3c>

mailto://C:/Users/Admin/AppData/Roaming/Thunderbird/Profiles/ilxac4b5.default-release/Mail/pop.orange.fr/Inbox?number=4218&part=1.2&filename=CR_copilN2000EtangdeLaPalme_fev2024.pdf&type=application/pdf Les principaux problèmes évoqués par ECCLA : la gestion de la fréquentation (de glisse notamment), le projet de clinique psoriasis, la salinisation et la dégradation de la qualité de l'eau de l'étang (importante mortalité des espèces) et la problématique de 2 ponts étrangeant l'évacuation vers la mer et réduisant les échanges... !.

- Plateau de Leucate (Christine R.) : Pas de réunions sur ce Natura 2000 depuis 2 ans... présentation des actions menées et travaux réalisés en 2022 et 2023 dont ceux pour la canalisation des visiteurs à travers la falaise vers la Plagette, restitution de l'étude pour la mise à jour de la cartographie des habitats d'oiseaux réalisée en 2023, présentation de la programmation 2024. (*lien pour consultation du bilan de réunion en attente*).
Gestion de la sur-fréquentation et du dérangement sur les espèces qu'il induit, information très large du public sur la fragilité du milieu ; cueillette sauvage, création de sentiers et assurer leur restauration. Demande d'un bilan faunistique et floristique. Bilan sur l'érosion importante de la Plagette.

- Sables Leucate (Christine R.) :
<mailto://C:/Users/Admin/AppData/Roaming/Thunderbird/Profiles/ilxac4b5.default-release/Mail/pop.orange.fr/Inbox.sbd/Actus%20ECCLA.sbd/ECCLA%20Dossiers%20th%E9matiques.sbd/Environnement%20Espaces%20natf0ae028e.sbd/Natura%202000%20+%20CLE%20Sables?number=449&part=1.2&filename=CR%20CS-SGZH%20COPIL-N2K%20%2801-03-2024%29.pdf&type=application/pdf>

Les principaux problèmes évoqués par ECCLA : Rédaction d'un vrai plan de gestion pour la sur-fréquentation et information du public sur la fragilité des milieux, grau de Port Leucate qui devrait être supprimé en 2024, salinisation du milieu car sécheresse et pas d'apport d'eau douce entraînant notamment un risque de disparition des Cistudes sur la Mare du Golf. Problème du parking sauvage sur ranch sur le Mouret.

- Comité de gestion île Sainte Lucie (Dominique) : Réunion annuelle de bilan d'activités 2023 et la programmation 2024. Un temps est dédié en particulier au bilan de la 1^{ère} année d'exploitation du refuge littoral et à un retour de la mise en œuvre de la gestion hydraulique des salins (2021-2023) ; ce dernier point est illustré l'après-midi sur le terrain. (*lien pour consultation du bilan de réunion en attente*).

- *Gestion de la circulation automobile sur les plages :*

Rappel : Après le bilan de l'été 2022, selon les « autorités » qui a semblé plutôt positif : pas d'infractions en grand nombre et, malgré quelques irréductibles, un respect global des mesures a été noté, la réunion de bilan prévue fin novembre 2023 afin de connaître les impacts de la saison d'été 2023 a été reportée...

Aucune autre prévision de date à ce jour, c'est plus inquiétant pour la suite de la gestion 2024 car les enjeux sur La Palme et PLN pèsent et les élus font pression ! ECCLA rappelle que ces mesures ne sont que « transitoires » en attendant un arrêt total de la circulation et des bandes de roulage d'ici 1 an... A suivre avec attention !

Pour l'instant, l'Aude bénéficie d'un procureur particulièrement vigilant, décidé à faire appliquer la loi, en particulier la Loi Littoral.

- *Leucate /Concessions de plage :*

Rappel : FNE-OCMed a fait un recours en début d'été concernant les concessions de plages attribuées à Leucate notamment pour celles situées sur l'espace remarquable du Mouret. ECCLA avait voté contre en CDNPS et émis un avis défavorable à l'EP. Nous sommes en attente du jugement.

- *Chasse :*

FNE-OcMed a fait un recours sur le fond contre l'arrêté préfectoral de 2023 autorisant par dérogation la chasse à la palombe en mars puis au printemps au titre de la lutte contre les « nuisibles » (appelés « ESOD » maintenant.) Christian a analysé les documents transmis via la CADA par la préfecture et la Fédé de Chasse, ainsi que les données des recensements agricoles liés à la PAC.

L'étude a démontré, pour les Corbières et le littoral, la quasi absence des cultures attirant ces granivores et, en conséquence, l'absence ou la rareté des dégâts produits sur les dites cultures par ces oiseaux. En conséquence de quoi FNE OcMed va demander que le nombre de communes susceptibles d'être concernées par la dérogation « ESOD » soit ramenée à 50 au lieu de 93 actuellement et de 433 quand ECCLA a commencé à s'occuper de ce dossier. Nous sommes en attente du jugement.

- *Lézignan : abattage de platanes :*

ECCLA est alertée d'un abattage de 9 platanes à Lézignan. Un collectif lézignanais s'est créé contestant la raison sanitaire avancée par la commune. Ces abattages pour raisons sanitaires, approuvés par le Préfet, ont eu lieu nuitamment et ont soulevé une vague d'indignation.

- *Projet de centre de soin dermato à La Palme*

Pour rappel : Après l'échec du projet sur les Exals il y a quelques années (Narbonne-Plage), ce projet revient en force sur une zone proche de La Palme. Située en zone à forts enjeux naturalistes (Natura 2000, proche du rivage, ZPS, artificialisation, ... ! Il coche toutes les cases d'une atteinte réelle de notre environnement audois.

L'avis de la MRAE l'a confirmé <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-de-la-mrae-occitanie-en-a1204.html>

L'avis rendu par les Services de l'Etat est également totalement négatif. On peut donc espérer que ce projet ne voit pas le jour. A surveiller ce projet ne se déporte pas sur d'autres communes littorales.

- *Zones humides : L'importance de les préserver et/ou de les réhabiliter*

Le SMMAR est à l'initiative d'un PGSZH (Plan Gestion Stratégique des Zones Humides). 23 sites de la basse vallée de l'Aude ont été répertoriés et un classement a été effectué afin d'identifier des zones prioritaires menacées qui feront l'objet d'actions de gestion mises en place prochainement : communication sur le rôle des ZH, contrôle de fréquentation, lutte contre la cabanisation principalement <https://www.smmar.org/>

ECCLA a particulièrement suivi les ateliers du bassin versant Aude et Berre (Fleury ZH_SMMAR_5342, roselière Pissevaches ZH_SMMAR_4573, Port la Nouvelle ZH_SMMAR_4745 roselière.)

A noter que le PGSZH sera intégré aux SAGEs et aux documents d'urbanisme avec (peut-être) « droit opposable »

Risques industriels

- *ORANO, Observatoire :*

La réunion de l'observatoire a eu lieu à la fin de l'année et la commission de suivi se site en suivant en janvier. Après discussion avec le préfet, il y a eu accord pour que la presse suive nos débats. Invité avec insistance, elle n'a pas jugé bon de venir.

Salsigne :

- Les choses ne progressent pas vraiment activement. Des études se poursuivent et nous avons les comptes rendus une fois par an car maintenant la CLI a réellement lieu une fois par an. Une partie des études est progressivement mise en ligne sur le site de la préfecture. Nous attendons la progression du SIS (système d'informations sur les sols) afin d'identifier les zones les plus contaminées et les moins contaminées. Actions portées par BRGM et DREAL. A signaler qu'à la dernière CLI les chercheurs de Toulouse qui ont un énorme travail sur Salsigne étaient présents.

- *Salsigne : histoire de la mine :*

Robert Montané, ancien mineur CGT, rend hommage chaque année aux mineurs morts des maladies de la mine. Il se trouve qu'un chercheur a été regardé des documents anciens et a découvert que 13 mineurs étrangers et pour la plupart juifs ont été raflés le 31 janvier 1944 (avec l'aide de collabos français). Déportés vers les camps le 10 février 1944, aucun n'est revenu. Un seul a réussi à se sauver durant la rafle et a pu témoigner au procès après la guerre. Robert Montané a donc fait faire une plaque avec ces noms à côté de la plaque existante. Un hommage a été rendu le 31 janvier 2024

Urbanisme

- *Saint Pierre la mer, projet de route/déviaton :*

Martine (AEC) nous signale que le chenal des Exals a été agrandi et que des bateaux sont maintenant présents dans les Exals. A suivre.

- *Fleury/ SCOT :*

Martine nous avertit également qu'une révision de Plu est en cours avec une possible projet de lotissements sur 10 hectares et de constructions dans les dents creuses existantes sur la commune. Un aménagement sur les Cabanes de Fleury avec un avant-port serait également prévu. A vérifier avec vigilance.

- *La Sagne (Gruissan) :*

Rappel Suite à l'E.P. effectué sur ce projet, le commissaire enquêteur a rendu son avis début décembre. Il est positif . <https://sentinellesdelanature.fr › data › AlertFile › 2023 › 12 › 05 › conclusions-et-avis.pdf>

A noter que le Conseil d'Etat a été saisi et que son avis est toujours attendu. Donc, le dossier n'est pas clos. A noter aussi que Greenpeace a obtenu des moyens de Greenpeace France pour suivre ce dossier.

- *Zone logistique à Salvaza :*

RAPPEL : Un projet de plateforme logistique et d'extension de la zone industrielle de Salvaza (Carcassonne) impliquant l'artificialisation de 68,5 hectares dont la plupart cultivées en bio soulève la mobilisation.

<http://aude.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=13442> et un collectif « Laisse béton » est créé.

La grande manifestation a lieu le 14/10/23 sans heurts. ECCLA adhère au Collectif notamment porté par la Confédération Paysanne.

Depuis, le SCOT de Carcassonne a été adopté incluant cette zone à urbaniser... A suivre donc de près.

- *Golf de Fonties Cabardès :*

Le Collectif Montagne Noire Avenir, dont ECCLA fait partie, se bat des années contre ce projet démesuré. Un recours est en cours auprès du T.A (mené par FNE OcMed et ECCLA) et le Préfet de l'Aude a indiqué qu'il n'était pas favorable à ce projet. A suivre...

- *Zéro Artificialisation Nette (ZAN) :*

Une très forte hostilité des communautés de communes et des maires au concept de ZAN est observée. Les élus ne comprennent pas qu'il ne s'agit pas d'arrêter de construire et d'aménager, mais de le faire autrement en consommant beaucoup moins d'espace agricole et naturel.

La polémique enfle, le RN s'y engouffre. A noter que les sols ne sont pas protégés par la législation au contraire de l'eau et de l'air.

➤ **Point sur la demande de renouvellement d'agrément d'ECCLA :**

ECCLA a effectué son dépôt de dossier de demande de renouvellement d'agrément pour 5 ans le 07/11/2023 en Préfecture de l'Aude (100 pages en 3 exemplaires). Cet agrément a été renouvelé pour 5 ans par A.P. le 22/02/2024.

➤ **Point sur notre réunion publique sur l'eau du 02/03/24 :**

Cette réunion est portée par un partenariat regroupant ECCLA, Les Amis du PNR et l'UPN. Elle a lieu le 02/03/2024 à l'espace Daudé de Bages de 16h à 20h et est suivie d'un repas partagé jusqu'à 21h30. **C'est un vrai succès !! 150 personnes ont répondu présentes.**

A noter : l'absence TOTALE de la presse !! malgré nos invitations. A méditer... !

ECCLA tient à sincèrement remercier les intervenants qui ont su captiver la salle par la qualité et la clarté de leurs interventions, ce, pendant plus de 4 heures. Ils ont tous fait un vrai effort de vulgarisation « grand public » sur le sujet de l'eau, thème particulièrement complexe.

Les différentes thématiques : cycle général de l'eau (INRAE), cycle de l'eau dans l'Aude/ressources (SMMAR), réglementation et contrôle (DDTM) ont été abordées. Après une pause, des zooms /tables rondes avec divers intervenants : eau potable (Réseau11), eau agriculture (Chambre Agriculture), eaux milieux (Fédération de pêche), ... Enfin, pour terminer une table ronde avec les organismes détenant des stockages d'eau : EDF, BRL et VNF. Beaucoup de questions ont été posées par le public qui a suivi très attentivement les présentations.

Pour retrouver l'intégralité des débats et des présentations : <https://www.eccla-asso.fr/02-03-24-debat-eau-dans-laude/>

➤ **Point sur l'avenir d'ECCLA et les solutions envisagées**

Rappel : Maryse et Christine ont annoncé à l'AG 2022 leur volonté de passer la main d'ici au maximum deux ans. La charge de travail effectuée bénévolement est énorme et le défi se doit d'être relevé.

Néanmoins, devant les difficultés rencontrées pour effectuer un recrutement pour la remplacer, Christine envisage de rester jusqu'à ce qu'une solution pour son remplacement soit trouvée. Cela sera discuté à la prochaine A.G.2024. Afin de continuer son activité, ECCLA doit rechercher des pistes de financements, Conseil Départemental, DREAL, Agence de l'Eau, donateurs privés, etc... Christian y travaille activement. Il cherche des possibilités auprès des sociétés et cabinets de Fund raising (collecte de fonds via le mécénat) et des fondations.

➤ **Point sur FNE OCMed**

Rappel : Christian fait partie du bureau. Il participe avec Maryse aux Sentinelles de l'Environnement <https://sentinellesdelanature.fr/actualite/>

- FNE-OcMed a fêté ses dix ans en décembre 2023. De très nombreuses actions ont été effectuées, quelques-unes en collaboration avec ECCLA.
- Deux nouveaux salariés ont rejoint FNE LR : Romain Ecorchard (juriste) et Simon Fégné pour suivre les aspects eau et mer. Lydie et Olivier sont toujours fidèles au poste, mais Olivier est à mi-temps. Simon Popy est toujours Président.
- N'hésitez pas à aller sur le site de <https://fne-ocmed.fr/> Vous pourrez y retrouver toutes ses parutions et brochures et les nombreuses actions effectuées par la Fédération depuis sa création.

➤ **Point sur le fonctionnement du site Internet et de Facebook.**

- *Site Internet* : Il est toujours aussi actif avec une moyenne de 50 visiteurs journaliers qui y effectuent une moyenne de visites entre 4 et 5 pages. Le site remanié semble plus performant et attractif. Le site d'ECCLA attend donc votre visite, n'hésitez pas à nous faire connaître vos avis et /ou remarques par mail.

- Le principe d'éditer une *lettre d'information* est validée par le C.A. Christian et Philippe sont volontaires, Christine les aidera.

- *Facebook* : Il compte plus de 410 « abonnés » et selon les « posts » qui y sont mis il peut avoir des centaines de « likes ». En nette progression donc... Il est envisagé de créer des comptes d'ECCLA sur d'autres réseaux sociaux. Eric propose de s'y pencher. Pour consulter notre page Facebook c'est tout simple. Dans FB taper eccla.

➤ **Questions diverses :**

- *Collectif Eco-citoyen* : Adhésion d'ECCLA à ce collectif éco-citoyen pour la santé environnementale. Il est composé de plusieurs collèges : Chercheurs, élus, associations, acteurs économiques, citoyens, ...

- *20 ans : Association Tourrenc - Orbieu* : Elle est présidée par Paulette, membre du C.A. et a fêté ses 20 ans d'existence le 15/12/23. Une vraie réussite et beaucoup de monde présent. Cette association adhérente d'ECCLA, très active sur le terrain travaille avec les collectivités, le SMMAR, et les écoles de Luc/Orbieu sur les inondations, leurs préventions et les atteintes à l'environnement. Elle a notamment créé un jardin partagé qui rencontre un grand succès. <https://www.youtube.com/watch?v=bpa5if3--jU&feature=youtu.be>

- *Réserve africaine* : Christine et Philippe nous signalent une révision du PLU de Sigean. ECCLA sera donc vigilante sur cette révision en cours du Scot du Grand Narbonne concernant le statut de la Réserve Africaine de Sigean et sur la révision du PLU de Sigean qui y est liée, avec en particulier un risque d'artificialisation des sols et de fréquentation humaine excessives... (possibles aménagements de lodges ou de résidences hôtelières aux alentours ou à l'intérieur du parc animalier).

- *Les hirondelles, espèce protégée* : Les hirondelles sont une espèce protégée par la Loi. Il est interdit de détruire leurs nids sous peine de fortes amendes voire plus... <https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiv-fiches-juridiques/protection-juridique-des-hirondelles-et-martinets> Dominique, d'Aude Nature, nous alerte sur plusieurs cas problématiques concernant l'application de cette protection. Si vous avez remarqué des nids chez vous ou à proximité, merci de lui signaler aude.nature@orange.fr Pour connaître le projet d'Aude Nature : <https://www.aude-nature.com/nos-actions/projet-hirondelles>

Le Conseil d'Administration se termine à 12h.30

La prochaine Assemblée Générale d'ECCLA se tiendra le 06/04/2024 à partir de 9h30 jusqu'à 16h (repas partagé)

Il est ouvert à tous les adhérents

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu également le 6 avril 2024 à 15h30 Vous attendant nombreux

La Secrétaire d'ECCLA, Christine Roques

Narbonne, le 28/03/2024

